

**CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE À DISTANCE
DES TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANIQUES**

SEM des Bauges
SIRET 380 922 625 000 21
Siège social : Centre d'accueil – 73340 AILLON LE JEUNE
04.79.54.61.88
aillons-margeriaz.com – contact@semdesbauges.fr

Exploitant le domaine alpin des Aillons-Margéraz, Assurée en responsabilité civile professionnelle, dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances, auprès d'ALLIANZ - 72 RUE CASSIOPEE PARC ALTAIS - 74650 CHAVANOD

Ci-après dénommée le « Gestionnaire ».

ARTICLE 1. GÉNÉRALITÉS

La passation d'une commande implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée « l'Usager »), aux présentes conditions particulières de vente à distance ainsi qu'aux CGV et CGU téléchargeables sur le site Internet www.lesaillons.com rubrique « Ski – Glisse » ou sur la page de vente à distance accessible via aillons-margeriaz.com « Domaine skiable - forfaits de ski ».

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les « Conditions Générales de Vente et d'Utilisation » des titres affichées dans tous les points de vente et mises en ligne sur le site Internet.

Les caractéristiques des différents titres proposés à la vente (domaine géographique, durée de validité...) sont présentées dans la grille tarifaire consultable sur les points de vente et/ou depuis le site Internet susvisé.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques non commerçantes.

Les présentes conditions particulières sont applicables à compter du 1^{er} décembre 2022 et valables en toutes saisons.

ARTICLE 2. MODALITÉS DE COMMANDE

L'achat de titre à distance s'effectue par une commande en ligne en se connectant à aillons-margeriaz.com

Pour la vente en ligne, la commande ne peut être enregistrée sur le site Internet que si l'Usager s'est clairement identifié :

- soit par l'entrée de son code d'accès (email + mot de passe) qui lui est strictement personnel (onglet « Connexion » en haut à droite) ;
- soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès (onglet « Création de compte »).

Pour finaliser la commande, l'Usager doit accepter les présentes conditions ainsi que les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des titres.

Conformément à l'article 1369-5 du Code civil, l'Usager a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

Aillons-Margéraz confirmera au Client sa commande par un courriel.

Sauf pour le rechargement en ligne visé à l'article 3, les commandes en ligne complètes (règlement, photographies et justificatifs le cas échéant fournis) doivent être impérativement conclues sur le site Internet au plus tard avant le premier jour de validité du titre.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

ARTICLE 3. RECHARGEMENT EN LIGNE

Le titre de transport délivré sur une carte à puce (RFID) rechargeable peut être rechargé en fonction des produits proposés par Les Aillons-Margéraz sur le site Internet : aillons-margeriaz.com.

Le paiement se fait exclusivement par carte bancaire acceptée par les Aillons-Margéraz (CB, Visa, Mastercard). Un accusé de réception de la commande est envoyé par les Aillons-Margéraz à l'Usager, lequel devra être

conservé par ce dernier, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques. Le rechargement du titre aura lieu automatiquement lors du premier passage de l'Usager aux bornes d'accès mains-libres.

ARTICLE 4. TARIFS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement, excepté pour le rechargement du titre gratuit « Bambin ». Les prix indiqués sont des prix TTC en euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande. Le prix de la commande est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros exclusivement par carte bancaire acceptée par les Aillons-Margériaz (CB, Visa, Mastercard).

Il est précisé que le paiement par carte bancaire est sécurisé via le Crédit Agricole, en collaboration avec E-Transaction qui garantit la confidentialité des règlements qui garantit la confidentialité des règlements.

Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat.

À aucun moment, Aillons-Margériaz n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir.

Aillons-Margériaz est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

ARTICLE 5. CONFIRMATION DE LA COMMANDE

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande, laquelle sera notifiée au Client par un message d'annulation ou d'erreur.

Une fois la commande conclue sur aillons-margeriaz.com et confirmée par le Client, Aillons-Margériaz accusera réception de cette commande par un courriel.

ARTICLE 6. LIVRAISON DE LA COMMANDE

L'Usager a le choix de retirer ses titres dans le point de vente des Aillons-Margériaz 1000 ou 1400, choisit par l'Usager, à partir de la veille du premier jour de validité du titre, en tenant compte des horaires d'ouverture de ces points de vente. La copie de l'accusé de réception mentionnant le code de retrait sera alors exigée par les Aillons-Margériaz ainsi que la présentation d'une pièce d'identité officielle en vigueur. À défaut, les titres commandés ne pourront pas être délivrés. La commande sera ensuite remise à l'Usager, sous réserve de la signature par celui-ci d'un reçu. (Sauf cas du rechargement en ligne).

ARTICLE 7. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

En application de l'article L221-2-9° du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu aux articles L221-18 et suivants du Code de la Consommation ne s'applique pas aux contrats de transports de passagers.

ARTICLE 8. MODIFICATION/ANNULATION DE COMMANDE

Une fois la commande du titre confirmée par l'Usager, le titre commandé ne peut être ni remboursé, ni repris, ni échangé. De même, aucune modification ne pourra être apportée à la commande.

Toutefois, s'agissant des Titres Saison acquis pendant la période de prévente et avant l'ouverture des remontées mécaniques, l'Usager, qui serait dans l'impossibilité d'utiliser son Titre pour une raison valable (décès, invalidité totale ou partielle ou permanente...) dûment attestée (certificat de décès, certificat médical, ...), pourra demander que son Titre soit transféré à la personne de son choix et qu'il désignera. Des frais de dossier seront à régler pour ce transfert.

ARTICLE 9. RESPONSABILITÉ ET GARANTIES

Aillons-Margériaz ne sera tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne.

La responsabilité d'Aillons-Margériaz ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

L'Usager déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

ARTICLE 10. MODES DE PREUVES

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par l'Usager valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement.

Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne.

L'Usager doit conserver impérativement le courriel de commande ; seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques.

Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.

ARTICLE 11. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Toutes les données bancaires demandées au Client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié par e-transactions.

Le traitement de données personnelles tiré de la vente sur ce site Internet a été régulièrement déclaré auprès de la CNIL. Les informations que les Usagers communiquent sur le site permettent aux Aillons-Margéraz de traiter et d'exécuter les commandes passées sur le site.

Conformément à l'article 32 de la loi Informatique et Libertés, Aillons-Margéraz informe l'Usager sur l'utilisation qui est faite de ces données, notamment sur la possibilité de lui envoyer des offres commerciales.

ARTICLE 12. ARCHIVAGE

L'archivage des commandes est effectué par le service Vente des Aillons-Margéraz conformément à l'article L134-2 du Code de la consommation. Dans ces conditions, l'Usager peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse suivante : Domaines skiables des Aillons-Margéraz – Service Vente – 73340 Aillon Le Jeune